

COMMUNE D'OLMET
RELEVÉ DES DÉCISIONS DES
DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
06 FEVRIER 2020

N°	Délibération prise
01	REPRISE DE L'ACTIVITE DU SEIPT A TDM – CREATION D'UN SERVICE COMMUN INFORMATIQUE (à l'unanimité) <ul style="list-style-type: none">• Approbation de la création du service commun informatique• Autorisation à Mme le Maire à signer la convention de création du service commun• Autorisation à Mme le Maire à signer la convention d'adhésion au service commun.
02	DEMANDE DE SUBVENTION « JEUNES SAPEURS POMPIERS DE MARAT » <ul style="list-style-type: none">• Acceptation de la demande de subvention• Fixation du montant de la subvention à 150€
03	DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR UN VOYAGE SCOLAIRE <ul style="list-style-type: none">• Accord pour une subvention individuelle pour chaque enfant de la commune participant au voyage• Fixation du montant de la subvention à 30€/enfant soit 60€ pour l'ensemble de ce voyage.
04	DELIBERATION AUTORISANT LE MAIRE A ENGAGER, MANDATER, LIQUIDER DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT <ul style="list-style-type: none">• Autorisation à Mme le Maire de mandater des dépenses d'investissement dans la limite des crédits inscrits au budget 2019 :<ul style="list-style-type: none">• 3 715.26€ au chapitre 21• 30 000.00€ au chapitre 23